Retour sur le webinaire « Tout savoir sur le recyclage des mégots »

7 décembre 2020 par REFEDD Témoignages 44 visites

Dans le cadre de la **Semaine Étudiante de Réduction de déchets organisée par le REFEDD**, un webinaire sur les conséquences environnementales du mégot a été organisé.

Selon les chiffres du Ministère de la Transition Écologique et de Novethic, on estime entre 20 000 à 25 000 tonnes la quantité de mégots jetés chaque année en France. Au-delà de la pollution visuelle, ces déchets représentent surtout une source de pollution environnementale majeure. Pour discuter de cette thématique, le REFEDD a fait appel à trois intervenant.e.s engagé.e.s dans la lutte contre ce déchet :

- *Nicolas RIBEYROL*, directeur général délégué de la SABOM (Société d'Assainissement de Bordeaux Métropole).
- *Diane BEAUMENAY-JOANNET*, représentante de SurfRider Foundation Europe,
- *Julien BOUHOUF*, chargé de développement commercial d'ÉcoMégot à Lyon

Découverte de la politique territoriale de Bordeaux Métropole avec Nicolas Ribeyrol

Le webinaire a débuté avec l'intervention de Nicolas Ribeyrol. Après une brève présentation de la SABOM, il a introduit un sujet important : la pollution du fleuve de Bordeaux.

Il a rappelé aux participant.e.s qu'aujourd'hui, les stations d'épuration ne sont plus en capacité d'abattre la quantité astronomique de micro-polluants auxquels elles font face. La pollution de la Garonne, c'est **665 tonnes de déchets** récupérés, **200 Millions de mégots jetés** à Bordeaux et des **micropolluants invisibles** en tous genres (médicaments, produits d'hygiène et d'entretien, peinture…).

De plus, la SABOM a une vraie volonté d'engager les usagers à travers une campagne de sensibilisation "La Garonne commence ici".

"La Garonne commence ici" c'est :

- Des œuvres de street-art pour donner un écho plus fort au message et le transmettre au-delà d'une simple communication.
- Des appel à projets "Fonds de Développement Durable" : 10 projets associatifs soutenus en 2019 et 9 projets en 2020
- Des hackathons regroupant 5 grandes écoles bordelaises soit plus de 100 étudiant.e.s de différentes filières. Le but est d'imaginer en 24h des projets à court, moyen ou long terme, qui seront ensuite sponsorisés par un fonds de Bordeaux Métropole.
- Une communauté de citoyen.ne.s engagé.e.s
- Un kit de communication pour sensibiliser les habitant.e.s de la métropole à l'impact sur le milieu

naturel des déchets directement jetés sur la voie publique.

Cette campagne de sensibilisation a une volonté d'avoir un discours s'appuyant sur des canaux différents, pour toucher un maximum de population.

"Chacun.e peut avoir un geste au quotidien pour ne pas polluer la Garonne"

Nicolas RIBEYROL

Exemples de contenus de la campagne de sensibilisation « La Garonne commence ici »

Les campagnes de plaidoyer de SurfRider Europe

Ensuite, ce fut au tour de Diane Beaumenay-Joannet de faire sa présentation. Elle représente Surfrider Foundation Europe, une association internationale militant pour la protection des océans. L'association sensibilise particulièrement à la pollution au mégot car il s'agit du **premier déchet que l'on retrouve sur les plages, près des ruisseaux ou dans les océans** ! Diane Beaumenay-Joannet a rappelé les campagnes de plaidoyers pour sensibiliser à la question du mégot, comme "L'initiative océane", une campagne de ramassage et de constatation des déchets.

Elle a ensuite donné des clés pour sensibiliser et agir individuellement et collectivement contre cette pollution, avec par exemple la distribution et l'utilisation de cendriers de poche.

Top 10 déchets des Initiatives océanes – SurfRider Europe

Dans la dernière partie de son intervention, Diane a présenté les enjeux de la **loi Économie Circulaire** de 2021 qui souhaite instaurer une exigence d'écoconception pour diminuer l'impact de la production de tabac sur l'environnement, plus de recherche et développement sur la fabrication et le recyclage des mégots.

Cette loi est en avance sur la **directive européenne SUP** (*Single Use Plastic* ou Plastique à Usage Unique) qui devrait être mise en place graduellement entre 2021 et 2023. Cette directive souhaite notamment instaurer une exigence de marquage sur les paquets sur l'impact environnemental, sur le même modèle que le marquage sanitaire, et à terme instaurer une filière à responsabilités élargie aux producteurs

de tabacs.

Ces législations traduisent de la **prise de conscience de la pollution au mégot** par les citoyens et les politiques, et donc de la volonté de chacun.e de réduire leur impact environnemental. Cela n'empêche pas des débats et des confrontations entre groupes d'intérêts divers et opposés.

Les solutions de recyclage des mégots par EcoMégot

Pour finir le webinaire, Julien Bouhouf a présenté les engagements et missions d'EcoMégot. Cette entreprise implantée à Bordeaux et à Lyon propose des solutions originales pour valoriser les mégots.

Julien Bouhouf a commencé par rappeler que tout le monde est concerné par la problématique du mégot. Que nous soyons fumeur.euse ou non, nous consommons tou.te.s de l'eau contenant les micro-plastiques libérés lors de la dégradation des mégots dans l'eau ou la nature.

Sensibiliser les fumeur.euses à faire du cendrier de poche leur meilleur ami, ou interpeller nos entreprises et nos villes pour installer plus de cendriers dans des points stratégiques, voilà **des actions que nous pouvons porter au quotidien.**

Il a ensuite présenté les deux filières de valorisation développées par EcoMégot. La première repose sur la transformation des mégots en CSS (Combustible Solide de Substitution). Les mégots collectés sont envoyés dans des usines spécialisées dans le traitement de déchets dangereux, puis ils sont transformés en combustible permettant d'avoir une solution locale de valorisation et un impact carbone réduit. Ce système permet en effet de réduire l'utilisation d'énergies fossiles puisque l'énergie créée approvisionne de nombreuses entreprises comme des cimenteries.

La deuxième filière de valorisation des mégots s'effectue par leur recyclage. Il s'agit de considérer ces déchets comme des ressources en leur offrant une nouvelle forme. Puisque le mégot est principalement composé de plastique qui est une matière recyclable il peut être transformé en nouveaux objets (cendriers, structures d'aires de jeux en extérieur…).

EcoMégot a développé et déposé un brevet pour recycler les mégots sans eau ni solvant. D'autre part, cette entreprise fait appel à des chantiers d'insertion afin de promouvoir la création d'emploi pour les plus défavorisé.e.s.

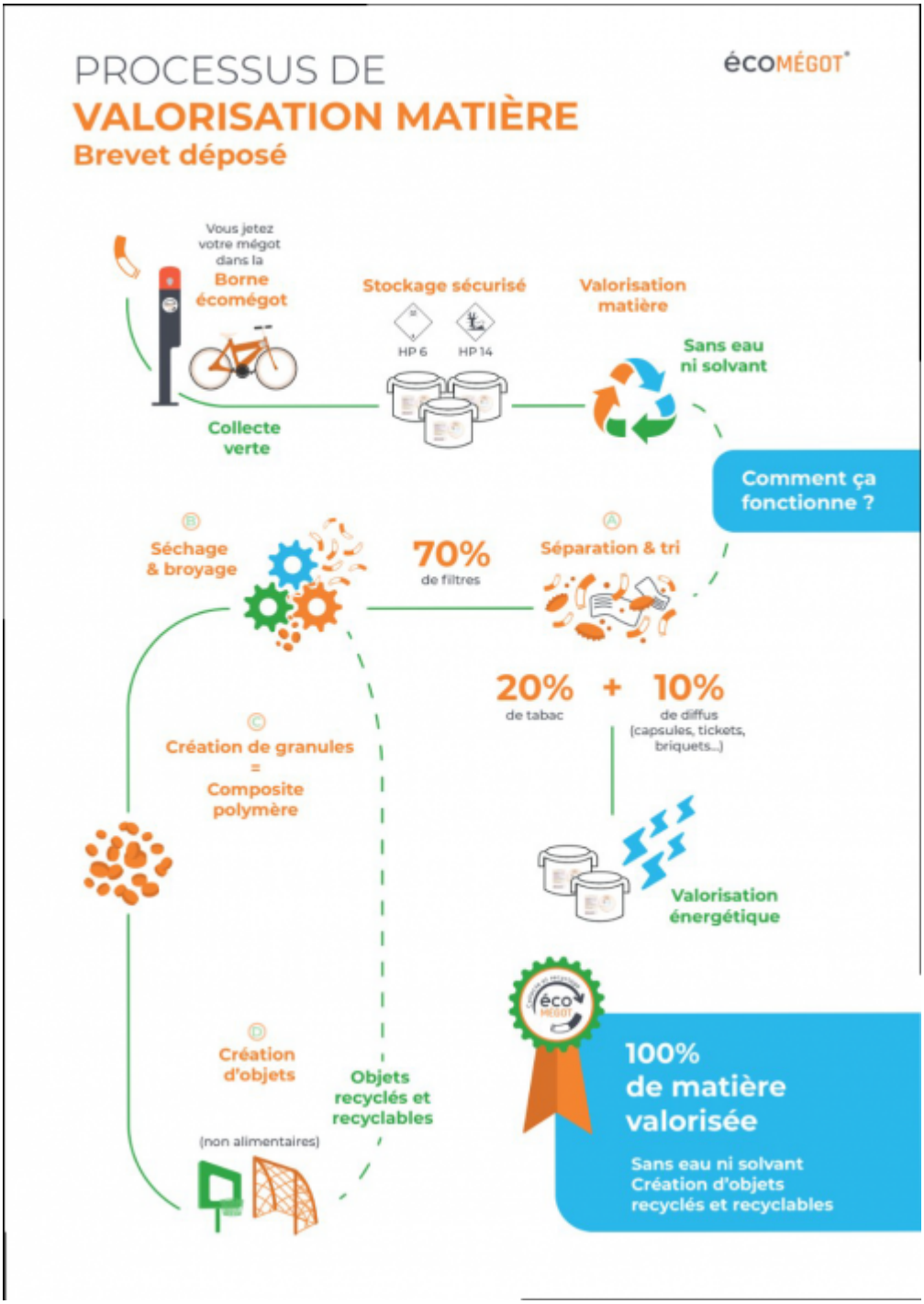

« Processus de valorisation matière » par EcoMégot

En bref, si écraser sa cigarette au sol est souvent considéré comme un signe de prestance, notamment dans les films et les séries, il est important de réaliser que cet acte “anodin” a des conséquences immenses sur l’eau, la biodiversité et notre santé. C’est en amont par la sensibilisation, et en aval par le recyclage, que nous pouvons tout.e.s limiter la présence et les dangers du mégot sur l’environnement.

Article rédigé par Emma Freneaud, REFEDD

Cet article Retour sur le webinaire « Tout savoir sur le recyclage des mégots » est apparu en premier sur REFEDD - RÉseau Français des Étudiants pour le Développement Durable.

Voir en ligne : https://refedd.org/retour-sur-le-we...

Licence : Pas de licence spécifique (droits par défaut)

Contacter l’auteur